# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Lysol Disinfectant Power & Fresh Multi-Surface Cleaner, All Scents

# 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Lysol Disinfectant Power & Fresh Multi-Surface Cleaner, All Scents

Distribué par : Reckitt Benckiser (Canada) Inc.

1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

**CANADA** 

Telephone: +1 905 283 7000

Reckitt Benckiser LLC. Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Numéro d'appel d'urgence

(Medical)

Numéro d'appel d'urgence

(Transport)

: 1-800-338-6167

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit : Multipurpose Cleaner

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

**n° SDS** : D0020043 v3.0

Formulation #: : 2018-074 / 2028-064 (8092580 v1.0) Cherry Blossom & Pomegranate

1876-183B / 2028-060 (8056699 v2.0) Lemon 1876-180C / 2028-061 (8056710 v2.0) Orange 1876-181 / 2028-062 (8056716 v1.0) Spring Waterfall 1876-180A / 2028-063 (8056727 v1.0) Lavender

No D'IDENTIFICATION EPA : 777-89

**DIN #** : 02245935

UPC Code / Sizes : 800 ml, 1.2 L, 1.5L, and 4.26 L PET and HDPE Bottles.

Code # : CAN D0020043 v2.0 n° SDS : D0020043 v3.0 Date d'édition : 09/02/2016. 1/14

# 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

: LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

#### Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger : Non applicable.

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : Provoque une irritation des yeux.

Conseils de prudence

Généralités : Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à

disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention : Porter une protection oculaire ou faciale. Se laver les mains soigneusement après

manipulation.

Intervention : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste:

Obtenir des soins médicaux.

Stockage: Non applicable.Élimination: Non applicable.Eléments d'une étiquette: Aucun connu.

Éléments d'une étiquette

complémentaire

Dangers non classés

ailleurs

: Aucun connu.

# 3. Information sur les composants

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Alcohols, C10-16, ethoxylated composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16	2.5 - 5 1 - 2.5	68002-97-1 68424-85-1
diméthyles, chlorures Ethyl alcohol	0.1 - 1	64-17-5

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

# 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Code # : CAN D0020043 v2.0 n° SDS : D0020043 v3.0 Date d'édition : 09/02/2016. 2/14

# 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

#### Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

#### Contact avec la peau

: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

#### Ingestion

Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

#### Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Ingestion : Peut être irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

Inhalation: Aucune donnée spécifique.Contact avec la peau: Aucune donnée spécifique.Ingestion: Aucune donnée spécifique.

#### Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison

immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

**Traitements particuliers**: Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de

formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne

portant secours.

#### Voir Information toxicologique (section 11)

Code # : CAN D0020043 v2.0 n° SDS : D0020043 v3.0 Date d'édition : 09/02/2016. 3/14

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

# Dangers spécifiques du produit

Produit de décomposition

: Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

# thermique dangereux

: Aucune donnée spécifique.

# Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

# 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

# Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

# Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

#### Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

#### Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la

Code # : CAN D0020043 v2.0 n° SDS : D0020043 v3.0 Date d'édition : 09/02/2016. 4/14

# 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

# 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

#### Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

# 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

#### Control

#### Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Ethyl alcohol	ACGIH TLV (États-Unis, 4/2014). STEL: 1000 ppm 15 minutes. OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).
	TWA: 1000 ppm 8 heures. TWA: 1900 mg/m³ 8 heures. NIOSH REL (États-Unis, 10/2013).
	TWA: 1000 ppm 10 heures. TWA: 1900 mg/m³ 10 heures. OSHA PEL (États-Unis, 2/2013).
	TWA: 1000 ppm 8 heures. TWA: 1900 mg/m³ 8 heures.

# Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôle de l'action des agents d'environnement

- : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelles

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Code # : CAN D0020043 v2.0 n° SDS : D0020043 v3.0 Date d'édition : 09/02/2016. 5/14

# 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

#### Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

#### Protection de la peau

**Protection des mains** 

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la

peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

# 9. Propriétés physico-chimiques

**Apparence** 

État physique : Liquide. [Transparent]

Couleur Violet.

> Vert. Jaune. Orange. Bleu.

Pourpre foncé.

Odeur : Caractéristique. Seuil de l'odeur : Non disponible.

pΗ : 8.5 à 9.5 [Conc. (% poids / poids): 100%]

Point de fusion : Non disponible. Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : coupelle fermée: >93.3°C (>199.9°F)

Vitesse d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité (solide, gaz) : Non disponible. Limites inférieure et : Non disponible.

supérieure d'explosion

(d'inflammation)

Pression de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur

: D0020043 v3.0 **Date d'édition**: 09/02/2016. 6/14 Code # : CAN D0020043 v2.0 n° SDS

8092580\_8056699\_8056710\_8056716\_8056727

# 9. Propriétés physico-chimiques

Non disponible.

Densité relative : 1.002 à 1.012 g/cm³ [25°C]

Solubilité : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Coefficient de partage n-

octanol/eau

: Non disponible.

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

# 10. Stabilité du produit et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

**Stabilité chimique** : Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

dangereux décomposition dangereux ne devrait apparaître.

# 11. Informations toxicologiques

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	DL50 Orale	Rat	344 mg/kg	-
Lysol Multi-Purpose Cleaner Complete Clean, All Scents	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	>2.2 mg/l	14 jours

Conclusion/Résumé : Non classé. Nocif \*

#### **Irritation/Corrosion**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	25 milligrams	-
Lysol Multi-Purpose Cleaner Complete Clean, All Scents	Yeux - Opacité de la cornée	Rat	2	72 heures	7 jours
•	Peau - Indice d'irritation dermique primaire (PDII)	Rat	0.8	-	-

Conclusion/Résumé

Peau : Légèrement irritant pour la peau. \*

Code # : CAN D0020043 v2.0 n° SDS : D0020043 v3.0 Date d'édition : 09/02/2016. 7/14

8092580\_8056699\_8056710\_8056716\_8056727

# 11. Informations toxicologiques

Yeux : Modérément irritant pour les yeux. \*

#### **Sensibilisation**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
Lysol Multi-Purpose Cleaner Complete Clean, All Scents	peau	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

#### Conclusion/Résumé

Peau : Non sensibilisant pour la peau. \*

#### **Mutagénicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Expérience	Résultat
composés de l'ion ammonium quaternaire,	OECD 471 - Bacterial Reverse Mutation Test	Expérience: In vitro	Négatif
benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures		Sujet: Bactéries	
	OECD 473 - Mammalian Chromosamal Aberration Test	Expérience: In vitro	Négatif
	Aberration rest	Sujet: Mammifère-Animal	
	OECD 476 - Mammalian Cell Gene Mutation Test	1 -	Négatif
		Sujet: Mammifère-Animal	

#### Cancérogénicité

Non disponible.

#### **Classification**

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
Ethyl alcohol	-	1	-

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

#### **Tératogénicité**

Non disponible.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

#### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies

: Non disponible.

d'exposition probables

#### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Provoque une irritation des yeux.

Code # : CAN D0020043 v2.0 n° SDS : D0020043 v3.0 Date d'édition : 09/02/2016. 8/14

### 11. Informations toxicologiques

Inhalation: Aucun effet important ou danger critique connu.Contact avec la peau: Aucun effet important ou danger critique connu.

**Ingestion** : Peut être irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.
 Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.
 Ingestion : Aucune donnée spécifique.

#### Effets retardés, effets immédiats et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme

**Exposition de courte durée** 

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

**Effets immédiats** : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités: Aucun effet important ou danger critique connu.Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

**Effets sur la fertilité**: Aucun effet important ou danger critique connu.

### Mesures numériques de la toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

Code # : CAN D0020043 v2.0 n° SDS : D0020043 v3.0 Date d'édition : 09/02/2016. 9/14

8092580\_8056699\_8056710\_8056716\_8056727

# 12. Informations écotoxicologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	Aiguë CE50 0.016 mg/l	Daphnie	48 heures
	Aiguë CL50 64 ppb Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	Chronique CE10 0.009 mg/l	Algues	72 heures
Ethyl alcohol	Aiguë CE50 17.921 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures
	Aiguë CE50 2000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 25500 μg/l Eau de mer	Crustacés - Artemia franciscana - Larve	48 heures
	Aiguë CL50 42000 μg/l Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	4 jours
		Algues - Ulva pertusa	96 heures
	Chronique NOEC 0.375 ul/L Eau douce	Poisson - Gambusia holbrooki -	12
		Larve	semaines

#### Persistance et dégradabilité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	-	-	Facilement

#### Potentiel bioaccumulatif

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP <sub>ow</sub>	BCF	Potentiel
Ethyl alcohol	-0.35	-	faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Effets nocifs divers

: Aucun effet important ou danger critique connu.

# 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

#### Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de

Code # : CAN D0020043 v2.0 n° SDS : D0020043 v3.0 Date d'édition : 09/02/2016. 10/14

# 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

# 14. Informations relatives au transport

Substance non réglementée par le DOT (États-Unis). Substance non réglementée par le TMD. Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la réglementation internationale des transports (ADR/RID, IMDG, OACI/IATA).

# 15. Informations réglementaires

Réglementations États-Unis : TSCA 4(a) Règlements proposés sur les essais: composés de l'ion ammonium

quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures

TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Indéterminé.

CWA (Clean Water Act) 311: Sodium, hydroxyde de; Ammoniac; triphosphate de

pentasodium

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)**  : Non inscrit

**Clean Air Act Section 602** 

**Class I Substances** 

: Non inscrit

**Clean Air Act Section 602** 

**Class II Substances** 

: Non inscrit

**DEA List I Chemicals** 

(Precursor Chemicals)

: Non inscrit

**DEA List II Chemicals** 

: Non inscrit

(Essential Chemicals)

**SARA 302/304** 

#### Information sur les composants

			SARA 302 TPQ		<b>SARA 304 F</b>	RQ
Nom	%	EHS	(lb)	(gallons)	(lb)	(gallons)
Ammonia	< 0.01	Oui.	500	-	100	-

**SARA 304 RQ** : 1000000000 lb / 454000000 kg [119100408.7 gal / 450844091.4 L]

**SARA 311/312** 

Classification : Risque immédiat (aigu) pour la santé

#### Information sur les composants

Nom	%		Décompression soudaine	Réactif	Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
Alcohols, C10-16, ethoxylated composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	2.5 - 5 1 - 2.5	Non. Non.	Non. Non.	Non. Non.	Oui. Oui.	Non. Non.
Ethyl alcohol	0.1 - 1	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Oui.

: CAN D0020043 v2.0 : D0020043 v3.0 **Date d'édition**: 09/02/2016. 11/14 Code # n° SDS

# 15. Informations réglementaires

#### Réglementations d'État

Massachusetts : Aucun des composants n'est répertorié.

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: ETHYL ALCOHOL; ALCOHOL

Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: DENATURED ALCOHOL

Canada

**SIMDUT (Canada)** : Classe D-1B: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TOXIQUE).

Class E: Matières corrosives

**Listes canadiennes** 

l'environnement)

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de

Inventaire du Canada : Indéterminé.

Éléments de l'étiquette

Mention d'avertissement: : ATTENTION

Cause une irritation modérée des yeux

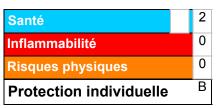
Mesures de précaution : Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Après la manipulation, bien se laver les mains à l'eau et au savon. Wash hands before

eating, drinking or smoking.

### 16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis)

Code # : CAN D0020043 v2.0 n° SDS : D0020043 v3.0 Date d'édition : 09/02/2016. 12/14

#### 16. Autres informations



Reprinted with permission from NFPA 704-2001, Identification of the Hazards of Materials for Emergency Response Copyright ©1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This reprinted material is not the complete and official position of the National Fire Protection Association, on the referenced subject which is represented only by the standard in its entirety.

Copyright ©2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This warning system is intended to be interpreted and applied only by properly trained individuals to identify fire, health and reactivity hazards of chemicals. The user is referred to certain limited number of chemicals with recommended classifications in NFPA 49 and NFPA 325, which would be used as a guideline only. Whether the chemicals are classified by NFPA or not, anyone using the 704 systems to classify chemicals does so at their own risk.

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution

maritime)

NU = Nations Unies

Date d'édition

Date de publication

précédente

: 09/02/2016.: 09/02/2016.

Version : 3

**Élaborée par** : Reckitt Benckiser LLC.

Product Safety Department

1 Philips Parkway

Montvale, New Jersey 07646-1810 USA.

FAX: 201-476-7770

Commentaires à l'issue de : Ca

: Canada GHS update

la révision

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

# 16. Autres informations



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

: CAN D0020043 v2.0 n° SDS : D0020043 v3.0 **Date d'édition** : 09/02/2016. 14/14

Code #